



---oOo---  
Direction Régionale de Casa – Port  
---oOo---  
Sous Direction Régionale chargée des Importations  
---oOo---  
Ordonnancement chargé de la Prise en Charge des  
Marchandises, des Ventes et de la Gare Maritime  
---oOo---

Casa – port, le 13 février 2012

---oOo---  
مديرية الجمرك والمضاربات  
---oOo---  
مديرية الجمرك والمضاربات  
---oOo---  
مديرية الجمرك والمضاربات  
---oOo---

N° 56/522

## AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE OUVERT.

### AVIS N° 05/12

L'ordonnateur des douanes et impôts indirects chargé de la Prise en charge des Marchandises, des Ventes et de la Gare Maritime à Casa Port, porte à la connaissance des enchérisseurs que dans le cadre des ventes permanentes; il recevra jusqu'au **01 Mars 2012 à 15 heures**, les offres de prix concernant la vente pour **l'exportation** de plusieurs lots d'articles vestimentaires usagés (hormis les chaussures).

L'ouverture des plis aura lieu **le 05 Mars** à 10 h au bureau de Monsieur le Sous Directeur Régional.

#### Conditions de la vente:

- ◆ Les offres sont faites sous plis fermés.
- ◆ **Le prix offert portera sur la tonne** d'articles vestimentaires usagés, sans distinction de genre, de taille, de forme ou de marque des articles présentés.
- ◆ Il sera établi une seule et unique offre par pli fermé.
- ◆ Le montant global à acquitter pour l'acquisition sera déterminé par la multiplication du prix offert pour la tonne par le nombre de tonnes reconnues. Nonobstant, le poids global des articles proposés ne peut être inférieur à 30 tonnes ni supérieur à 60 tonnes.
- ◆ Les offres doivent être présentées sous plis fermés au bureau de Monsieur l'ordonnateur des ventes sis à la sous direction régionale des douanes à casa port, ou envoyés à ce dernier par voie postale. Et le pli devrait contenir
  - a- la soumission engagement irrévocable d'achat avec les mêmes références que dessus ou le document en tenant lieu,
  - b- photocopie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce officielle;
  - c- L'offre de prix
  - d- Les offres comprenant ces deux plis fermés seront soit:
- ◆ La date ultime de la réception des offres est fixée au **01 Mars 2012 à 15 heures**, délai de rigueur. Le cachet de la poste faisant foi.
- ◆ Le cautionnement est fixé à **50.000 dhs.**
- ◆ L'ouverture des plis aura lieu en commission conformément à la réglementation en vigueur.
- ◆ Les offres incomplètes seront rejetées.
- ◆ Il sera dressé un procès verbal des résultats de l'ouverture des plis et le lot concerné sera adjugé au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration.
- ◆ Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs enchérisseurs à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixés pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints, et La vente finale sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.
- ◆ Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.
- ◆ Les paiements seront effectués immédiatement après adjudication, et à défaut de paiement, l'adjudication sera considérée comme nulle, et la vente sera consentie au second plus offrant ; et la caution sera consommée totalement ou partiellement en fonction de la différence des deux offres.
- ◆ Les lots payés doivent être enlevés immédiatement.
- ◆ Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjugées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause. En outre, le service peut s'opposer à l'enlèvement des dites marchandises lorsqu'elles sont reconnues impropres à la consommation par la faute de l'acquéreur.
- ◆ Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée.
- ◆ Les enchérisseurs peuvent visiter les marchandises à céder durant les heures d'ouvertures des bureaux de douanes.

- ◆ Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs.
- ◆ L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.
- ◆ Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes.

J. Dia-eddine

Programme avis n°05/2012

Engins abandonnés :

N° DU LOT	CARATERTIQUES	DESTINATION
Plusieurs	Articles vestimentaires usagés	Export



---oOo---  
Direction Régionale de Casa – Port  
---oOo---  
Sous Direction Régionale chargée des  
Importations  
---oOo---  
Ordonnancement chargé de la Prise en  
Charge des Marchandises, des Ventes et  
de la Gare Maritime  
---oOo---  
N° \_\_\_\_\_/522

Port

---oOo---  
-----  
---oOo---  
-----  
---oOo---  
-----  
---oOo---  
-----

## Soumission engagement irrévocable d'achat

Je soussigné : .....  
demeurant à .....  
titulaire de la pièce d'identité n° ..... délivrée à .....  
le ..... agissant (1) : ..... m'engage par  
la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes à Casa port, si mon offre est retenue à la suite de l'appel d'offres, les articles vestimentaires usagés objet de l'appel d'offres n° 05/2012.
- verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au Receveur des douanes à Casa port dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes.
- Prendre possession à mes frais La marchandise objet de cet appel dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, des marchandises en question.
- Accepter les marchandises susvisées en l'état où elles se trouvent au moment de leur enlèvement par mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit.
- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non respect des dispositions qui précèdent au montant de DH : 50.000,00 DHS objet de la caution provisoire n° ..... Consentie en ma faveur par : ..... .
- Accepter que les marchandises non enlevés dans le délai susvisé demeurent à mes risques : leurs détériorations, altérations ou déperditions ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à ..... Le.....

Signature légalisée.

- (1) -en mon nom propre ou,  
- au nom de la société.....Que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont conférés



---oO---  
Direction Régionale de Casa – Port  
---oO---  
Sous Direction Régionale chargée des  
Importations  
---oO---  
Ordonnancement chargé de la Prise en Charge  
des Marchandises, des Ventes et de la Gare  
Maritime  
---oO---

---oO---  
.....  
---oO---  
.....  
---oO---  
.....  
---oO---

**BANQUE .....**

**CAUTION N° : .....**

Nous soussignés Banque ..... ; dont le siège social est à .....  
..... représentée par Me sseurs .....  
..... ; respectivement (qualité) .....

Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de .....  
..... pour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel d'offre n°  
..... du ..... pour l'achat du lot unique présenté par l'appel d'offre ouvert n° 05/2012 auprès  
de l' Administration des Douanes et Impôts Indirects à Casa port.

Le présent cautionnement s'élève à la somme de 50.000,00 dirhams (cinquante milles dirhams) dont  
le montant sera acquis au profit de l' Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non respect par le  
soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.

En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une  
mainlevée délivrée par l' Administration des Douanes et Impôts Indirects accompagnée de la présente attestation  
de caution.

Fait à .....Le .....  
Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)  
Cachet et Signature.



---oO---  
Direction Régionale de Casa – Port  
---oO---  
Sous Direction Régionale chargée des  
Importations  
---oO---  
Ordonnancement chargé de la Prise en Charge  
des Marchandises, des Ventes et de la Gare  
Maritime  
---oO---

---oO---  
????????????????????  
---oO---  
????????????????????  
---oO---  
????????????????????  
---oO---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**Appel d'offre**  
**N° 05 /2012**

**OFFRE DE PRIX**

Je soussigné .....  
demeurant à .....  
Carte Nationale d' Identité n°.....du ..... délivrée à .....  
Offre la somme de \* .....  
pour l'achat des marchandises objet du lot unique présenté par l'appel d'offre ouvert n° 05/2012

Fait à ....., le .....

**Signature**